

Cette présentation a été effectuée le 27 novembre 2023, au cours de la journée « Cerner les champs d'action de la santé publique en promotion de la santé mentale » dans le cadre des 26es Journées annuelles de santé publique.



Dyade 3 : Milieu du travail et santé publique

Intervenir sur les risques psychosociaux en milieu de travail

Patricia Richard, M. Sc. (ergonomie), DESS (hygiène du travail), CCPE, CCAHT, conseillère syndicale en prévention, service de santé-sécurité et environnement, Confédération des syndicats nationaux

Nathalie Jauvin, Ph. D., conseillère scientifique spécialisée, Direction de la santé environnementale, au travail et toxicologie, Institut national de santé publique du Québec

Le temps des
concordances

Ce que nous vous proposons

- Échanger sur l'expérience de collaboration entre la santé publique (INSPQ) et un organisme/employeur (CSN) dans le cadre de la mise en place d'une démarche préventive en santé mentale au travail.



Rôles des partenaires: Patricia (CSN)

- Préventionniste et ergonomiste auprès des syndicats affiliés à la CSN
- RSS au CSS pour les salarié-es de la CSN



Rôles des partenaires: Nathalie (INSPQ)

- Rôle: conseil et expertise (mesure, démarche, outils...)
 - Une histoire de collaboration avec le partenaire bien ancrée dans le temps

Soutenir les professionnel(le)s en santé au travail pour intervenir sur les risques psychosociaux du travail

Développer de nouvelles connaissances et approches en promotion, prévention et protection de la santé

Fournir de l'expertise-conseil en lien avec les risques psychosociaux du travail

Réaliser des activités diagnostiques sur la santé, le mieux-être et les risques psychosociaux en milieu de travail



L'initiative (CSN)

- ▶ Demande à l'assemblée syndicale de se préoccuper de NOS risques psychosociaux
- ▶ Volonté des parties patronales de la confédération de se préoccuper des RPS pour ses salariés
 - Défi: 8 fédérations à travers le Québec, 1 employeur pancanadien et 10 services
- ▶ Proposition: Approcher l'INSPQ pour un accompagnement : crédibilité, méthode éprouvée dans nos syndicats et un partenaire connu dans d'autres projets
- ▶ Conclusion d'une entente d'accompagnement



L'accompagnement

- ▶ Modalités d'accompagnement:
 - Questionnaire (conseil pour l'élaboration)
 - Formation des personnes-ressources: grille et élaboration d'un plan d'action
 - Présentation de la démarche aux instances de la CSN: réunion mixte, CCRH
 - Soutien ponctuel auprès des équipes « *plus problématiques* »
 - Permet de ne pas être seule à porter la démarche
 - ... vers une autonomie dans la pérennisation du processus



La réponse

► L'accueil de la demande

- Une demande un peu « atypique » : la démarche à l'interne
- Réflexion/décision en équipe

► Pourquoi accepter ?

- Les centrales syndicales sont des acteurs clés de la promotion et de la prévention de la santé mentale au travail (excellent « investissement »)
- Une expérience de partenariat enrichissante: facteur de réussite du partenariat
- Un objectif: assurer ultimement la prise en charge et la pérennisation (développement d'expertise à l'interne)



L'expérience du partenariat

► Pour le milieu :

- Rôle attendu (crédibilité, mentorat, ressources, soutien/coaching...)
- Aller-retour pour comprendre les besoins
- Offre : présence/disponibilité; formation; outils complémentaires; réflexion

► Pour l'INSPQ

- Accès à un milieu de travail unique
- Retour sur le processus et les outils (amélioration continue)
- Être attentif à de nouveaux besoins (connaissances; outils, etc.)
- Dégagement de temps (disponibilité)



Retour sur les obstacles et facteurs facilitants

ENJEUX PARTENAIRE

- ❖ Ampleur de la démarche
- ❖ Soutien d'un comité paritaire et sous-comité RPS
- ❖ Expertise de la démarche RPS / formation

ENJEUX COMMUNS

- ❖ Pandémie
- ❖ Roulement de personnel
- ❖ Présence de travailleurs/milieus plus résistants à la démarche
- ❖ Communication fluide et transparente
- ❖ Ressources et outils déjà disponibles / démarche connue par le milieu
- ❖ Ouverture du partenaire au dialogue
- ❖ Expérience antérieure de collaboration

ENJEUX SANTÉ PUBLIQUE

- ❖ Enjeux de temps/disponibilité
- ❖ Être « solides » et prêts à « rebondir » (rassurer)
- ❖ Soutien de l'équipe interne
- ❖ Expertise du terrain / de « consultation »



Et l'apport de la santé publique dans l'activité?

- ▶ Patricia : pourquoi la santé publique en conclusion?
 - Crédibilité de l'organisation
 - Méthode scientifique
 - Méthode déjà éprouvée par le SSE auprès de nos syndicats
 - Démarche que l'on connaissait bien!
 - Pas associé à un conflit relationnel dans l'un de nos syndicats (ex: firme privée)
 - Disponibilité des intervenants qualifiés pour nous accompagner (très utile pour les « *moment crunch* » et les équipes / personnes plus récalcitrantes!)



Merci!



Carrefour de la prévention organisationnelle

Gestionnaires et haute direction	Employés et médecins	Ressources humaines, comités santé et sécurité
--	--------------------------------------	--

<https://www.inspq.qc.ca/carrefour-prevention-organisationnelle>

Des formations en ligne

[Risques psychosociaux au travail : de l'identification à la prévention](#)
[Pratiques de gestion favorisant la santé mentale au travail](#)
[Comprendre et agir sur les risques psychosociaux liés au travail en contexte de pandémie](#)

Pour en savoir plus

Fiche synthèse – Indicateurs de RPS liés au travail : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2816>
Recueil de fiches-indicateurs de la grille : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2371>
Fiche de sensibilisation : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2894>
Fiche conseil : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2893>
Info-RPS : <https://www.inspq.qc.ca/bulletin-info-rps>
Page web : <https://www.inspq.qc.ca/risques-psychosociaux-du-travail-et-promotion-de-la-sante-des-travailleurs/risques-psychosociaux-du-travail>